

Outil 4

Utiliser les récits pour enseigner aux élèves la complexité de l'Histoire

Opre Roma ! Réflexions sur le mouvement rom dans les années 1970



**BOÎTE À OUTILS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE
DES ROMS ET/OU DES GENS DU VOYAGE**

Outil 4

Utiliser les récits pour enseigner aux élèves la complexité de l'Histoire

*Opre Roma ! Réflexions sur le mouvement rom
dans les années 1970*

Dunja Jakopović

BOÎTE À OUTILS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE
DES ROMS ET/OU DES GENS DU VOYAGE

Édition anglaise : *Toolkit for teaching Roma and/or Traveller history*
ISBN 978-92-871-9617-0
ISBN 978-92-871-9618-7 (PDF)

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit :

« © Conseil de l'Europe, année de publication ».

Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Division publications et identité visuelle, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Division Roms et Gens du voyage, Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex, courriel : roma.team@coe.int.

Conception de la couverture et mise en page : Pointillés.

Photos de couverture : Conseil de l'Europe, Shutterstock et Institut européen des arts et de la culture roms (ERIAC).

Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
<http://book.coe.int/fr/>

ISBN 978-92-871-9650-7
ISBN 978-92-871-9651-4 (PDF)
© Conseil de l'Europe, février 2026
Imprimé en République tchèque.

Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Cette note de bas de page explicative n'est pas une définition des termes Roms et/ou Gens du voyage.

Table des matières

1. La stratégie pédagogique	5
Présentation	5
Objectif	6
2. La stratégie en action	7
Étape 1 – Préparer le matériel et fournir des informations historiques générales	7
Étape 2 – Exploiter le matériel dans la salle de classe	12
Bibliographie	15

1. La stratégie pédagogique

Présentation

Cette stratégie pédagogique fournit aux enseignants une description étape par étape des activités à mettre en œuvre pour enseigner l'histoire du mouvement rom dans les années 1970. À l'aide d'un recueil de récits personnels et de réflexions sur le Congrès international des Roms, offrant une grande diversité de perspectives, les élèves sont invités à se pencher sur la création du congrès et sur son importance pour les communautés roms.

Les activités ici présentées sont tirées de la stratégie pédagogique développée par Helen Snelson dans le cadre du projet « Sharing European Histories » (« Partage d'histoires européennes »), une coopération entre EuroClio (Association européenne des professeurs d'histoire) et la Fondation Evens.

Cette stratégie pédagogique s'articule autour de témoignages personnels fournis par des Roms qui ont dû faire face aux stéréotypes négatifs sur les communautés roms perpétués par la majorité de leur société.

Les expériences personnelles et les témoignages individuels constituent des sources essentielles pour reconstituer les récits historiques et compléter les informations issues de sources telles que les articles de journaux et divers documents d'archives. En prise directe avec le passé, ces témoignages apportent des ressources fondamentales à la compréhension des contextes historiques. L'analyse de différents récits et expériences personnelles sur une même période ou un même événement invite les élèves à explorer la complexité de l'Histoire et la manière dont elle est interprétée et vécue par les individus. L'analyse aide aussi les élèves à identifier une variété de perspectives et à comparer leurs similitudes et leurs différences, tout en les incitant à réfléchir de manière critique aux raisons pour lesquelles des récits personnels sur un même événement peuvent justement être très différents ou très similaires.

En termes de contenu, les récits choisis sont ceux de pionniers du mouvement politique rom, mouvement dont l'impact a été fort dans l'Europe des années 1970. L'esprit de cette période a profondément influencé les militants et les leaders roms, les obligeant à s'adapter aux besoins de leur communauté en répondant spécifiquement à l'impératif d'autodétermination, de reconnaissance et d'unité, et en conciliant divers intérêts politiques dans le but de faire progresser l'intégration des Roms en tant qu'acteurs à part entière de la société.

La stratégie propose d'examiner le militantisme et le mouvement politique des Roms sur le plan international dans le cadre de la mémoire collective et du récit historique en appréhendant les militants roms comme des figures centrales sur la scène politique européenne dans la quête incessante des droits humains.

En présentant aux élèves une histoire partagée de la réalité, du militantisme et de la politique roms, la stratégie insuffle une autre dimension au récit historique de la lutte des Roms pour leurs droits politiques et sociaux. Elle offre une nouvelle perspective sur la communauté rom, qui peut servir de point de départ pour apprendre son rôle historique dans la société moderne et l'enseigner.



Image 1 – Le drapeau rom.

Objectif

L'objectif de cette stratégie n'est pas simplement d'établir des faits historiques, mais aussi de collecter des données sur les expériences subjectives des individus au cours d'un événement donné ou d'une période historique spécifique. Ce faisant, elle apporte des éléments d'information sur le système de valeurs d'une époque, sur les relations sociales au sein de groupes plus ou moins importants, et sur la vie professionnelle et privée quotidienne des individus.

L'approche choisie vise à jeter un pont entre le passé, le présent et l'avenir en mettant en lumière la place qu'occupent la communauté rom et son patrimoine dans la société multiculturelle d'aujourd'hui. De plus, elle encourage la réflexion sur la signification contemporaine de l'identité rom dans le contexte de la lutte permanente pour les droits humains.

Son objectif principal est de mettre en lumière toute la complexité et la diversité des expériences vécues lors de la création du mouvement d'émancipation des Roms dans l'Europe des années 1970. Tout au long de cette décennie charnière, les militants roms ont élaboré des objectifs politiques spécifiques, en mettant l'accent sur l'émancipation politique et sociale du peuple rom sur la scène internationale.

La stratégie s'efforce de dépeindre l'histoire du militantisme rom et du mouvement en faveur de leurs droits tout en dénonçant l'ignorance injustifiable qui entoure la lutte des Roms pour les droits politiques et sociaux en tant que contribution d'ensemble à l'essor des sociétés démocratiques. Elle souligne l'impératif d'une représentation et d'une promotion plus solides du militantisme rom dans la lutte continue contre les préjugés et l'intolérance.

En outre, l'objectif de cette stratégie est aussi de rappeler aux élèves les difficultés persistantes auxquelles sont confrontées les communautés roms. Les récits personnels humanisent l'Histoire en donnant un visage à des concepts historiques abstraits. En se plongeant dans des histoires individuelles, les élèves peuvent comprendre plus finement les expériences vécues, les difficultés et les succès des acteurs du mouvement rom. En humanisant l'Histoire et en offrant une plateforme pour les histoires singulières, cette approche vise à cultiver l'empathie, à favoriser la pensée critique et à promouvoir une compréhension plus nuancée des événements historiques et de leur impact sur diverses communautés.

Explorer les récits historiques d'individus offre aux élèves la possibilité, dans ce contexte :

- ▶ d'adopter une posture d'historiens, notamment en apprenant à identifier les sources primaires et secondaires ;
- ▶ d'effectuer une analyse comparative des sources primaires et secondaires en utilisant un événement historique et/ou une période comme élément d'information commun ;
- ▶ de comprendre le militantisme politique des Roms dans les années 1970 ;
- ▶ d'identifier les caractéristiques et l'imaginaire politique du mouvement rom dans les années 1970 ;
- ▶ de renforcer leur esprit critique ;
- ▶ de remettre en question les stéréotypes ;
- ▶ d'affiner leur compréhension des personnes ayant des origines, des valeurs, des caractéristiques et des perspectives différentes ;
- ▶ d'adopter des attitudes et des comportements qui reflètent les valeurs incarnées par les droits humains ;
- ▶ de reconnaître l'importance d'une société soucieuse de traiter les « autres » avec compréhension et empathie, quels que soient leur origine ethnique ou leur milieu socio-économique.

2. La stratégie en action

Étape 1 – Préparer le matériel et fournir des informations historiques générales

Cette stratégie opère selon une approche globale visant à la fois à renforcer les connaissances de base des élèves et à approfondir un sujet spécifique. Pour aider les élèves à contextualiser les récits personnels, il faudra susciter leur intérêt, notamment par une présentation appropriée du sujet. À cette fin, il sera utile de leur apporter des données historiques générales sur la période et/ou l'événement concerné.

La stratégie est flexible en ce qu'elle laisse aux enseignants la possibilité d'y apporter des modifications pour atteindre les objectifs pédagogiques qu'ils se sont fixés.

Les enseignants peuvent commencer le cours par l'apport d'informations générales et la présentation du contexte historique. Cela permettra aux élèves de mieux comprendre le sujet et son importance dans un contexte plus large. Pour cela, une brève présentation historique, comme dans l'exemple ci-dessous, viendra utilement compléter les cours d'histoire sur l'histoire des Roms et des Gens du voyage, tout en aidant à la préparation et à l'évaluation des ressources de la classe.

Cette présentation, certes incomplète, apporte les connaissances fondamentales utiles à l'exploration en profondeur de sujets spécifiques.

Brève présentation historique

Le 1^{er} Congrès international des Roms, qui s'est tenu en 1971 à Orpington, près de Londres, a marqué un tournant dans l'histoire du mouvement rom. Il a ouvert un nouveau chapitre dans l'évolution du mouvement d'émancipation civique des Roms, symbolisant une percée au-delà des frontières nationales et l'établissement du mouvement politique mondial des Roms à l'échelle internationale.

Le 8 avril, le premier jour du congrès, est une date cruciale pour la communauté rom internationale ; cette date célèbre la Journée internationale des Roms, reconnue à la fois par les Roms et les non-Roms. Le terme officiel « Roms », adopté lors du congrès, a marqué une rupture définitive avec le terme péjoratif de « Tsiganes » qui a caractérisé des siècles de marginalisation. Les couleurs traditionnelles, le bleu et le vert, représentant la fusion des valeurs terrestres et spirituelles au sein de la communauté rom, ont été choisies pour le drapeau du mouvement rom.

À l'issue du congrès, un drapeau, un hymne, une journée nationale communs et une initiative politique transfrontalière pour l'autodétermination et les droits civils collectifs ont été établis.

La devise *Opre Roma! (Debout, les Roms !)* est devenue le credo politique du mouvement, incarnant son combat pour l'unité, la justice sociale et l'égalité. Le congrès a fait naître dans la communauté rom un sentiment d'unité et de force qui lui a permis d'impulser sa propre politique sur la scène internationale.

Ces décisions ont définitivement façonné les aspects essentiels de l'identité rom, qui continuent d'être célébrés aujourd'hui. Le congrès de 1971 a jeté les bases de la reconnaissance politique de la riche mosaïque du patrimoine rom. C'est en comprenant et en honorant ces choix que la communauté rom continue de modeler son imaginaire politique à travers le *romanipe*, son identité et son esprit collectifs.



Image 2 – Emblème du 2^e Congrès international des Roms.

Le 2^e Congrès international des Roms s'est tenu à Genève, en Suisse, en 1978, et a marqué une étape importante avec la création de l'Union romani internationale (URI). Depuis, l'URI a assumé la responsabilité de l'organisation des congrès suivants.

Aujourd'hui, les Roms forment la plus grande minorité ethnique d'Europe, avec 10 à 12 millions d'individus au moins, dont plus de 6 millions résident dans l'Union européenne. Pour la population majoritaire, préserver l'identité, la culture et les traditions des Roms grâce au dialogue et à des rencontres est une source de richesse. C'est aussi un moyen de favoriser le respect de la diversité et de promouvoir une démarche de progrès et d'épanouissement pour toutes les personnes impliquées dans ces interactions.

L'imaginaire politique rom, créé dans les années 1970, apparaît comme un facteur unificateur de l'identité et de la préservation de l'existence des Roms. C'est aussi un instrument majeur de résistance à l'assimilation et à la perte d'identité vis-à-vis de la population majoritaire.

Depuis le 1^{er} Congrès international des Roms, qui reste un jalon historique du fait de ses décisions déterminantes, plus de cinquante ans se sont écoulés. Depuis, les Roms du monde entier continuent de lutter pour une égalité totale et pour sauvegarder les droits humains fondamentaux de leur communauté.

Si vous décidez d'appliquer cette stratégie en utilisant une autre période ou un autre événement significatif dans l'histoire de la communauté rom, vous pouvez vous rapprocher des institutions locales telles que les musées, les archives, les bibliothèques ou d'autres organisations patrimoniales susceptibles de vous fournir des ressources et des résumés de contenus historiques prêts à l'emploi.

L'étape suivante consiste à préparer un recueil de récits de vie. Cette stratégie pédagogique présente plusieurs perspectives sur l'essor du mouvement rom dans les années 1970.

Vous trouverez ci-dessous huit récits variés, pour la plupart extraits d'entretiens ou de témoignages. Comme vous le constaterez, chaque récit contient une courte biographie du narrateur.

Outre les récits, vous pouvez envisager d'utiliser d'autres types de sources primaires telles que des photographies ou tout autre type de documents.

Le mouvement rom dans les années 1970 à travers les yeux de contemporains

Récit 1

Le but de ce congrès est d'unir et de mobiliser les Roms du monde entier ; de favoriser leur émancipation en faisant confiance à notre propre intuition et en suivant nos propres idéaux – d'avancer à notre rythme. Il y a beaucoup à discuter, beaucoup à expliciter, et nous ne pouvons pas dire tout de suite quelles méthodes nous utiliserons ni quelle direction nous prendrons. Mais quoi que nous fassions, il y aura l'empreinte de notre propre personnalité – ce sera amaro Romano drom, notre façon de faire.

Notre lutte pour l'évolution de notre propre communauté est cette même lutte pour la libération qui est menée dans le monde entier pour empêcher que les continents ne soient transformés en désert par la guerre, l'expropriation et la mauvaise gouvernance. Notre peuple doit s'unir et s'organiser pour œuvrer aux niveaux local, national et international. Nos problèmes sont les mêmes partout : nous devons maintenir nos propres formes d'éducation, préserver et développer notre culture romani, insuffler un nouveau dynamisme à nos communautés et nous forger un avenir conforme à notre mode de vie et à nos croyances. Nous avons été passifs trop longtemps et je crois que, à partir d'aujourd'hui, nous pouvons mener à bien cette entreprise.

Les délibérations de ce congrès revêtent une importance historique pour notre peuple. Il nous appartient d'assumer nos responsabilités avec dignité et fierté et, désormais, de nous encourager, de nous soutenir et de nous conseiller mutuellement en cas de besoin.

Slobodan Berberski, discours prononcé lors du 1^{er} Congrès international des Roms

Slobodan Berberski a joué un rôle important en tant que l'un des principaux initiateurs et coordinateurs du 1^{er} Congrès international des Roms qui s'est tenu à Londres en 1971. Ses contributions notables lui ont valu d'être élu à la prestigieuse fonction de président du congrès.

Récit 2

Quelle émotion d'entendre le refrain *Opre Roma!* [« Debout, les Roms ! »] pendant et après chacune des allocutions prononcées lors du 2^e Congrès international des Roms, qui s'est tenu en avril à Genève.

Les voix semblaient chanter avec plus de passion que d'habitude ; elles étaient remplies de joie, de tristesse aussi.

Moitié rom, moitié suisse et mongol, j'ai grandi parmi les Roms, d'abord en Asie, puis, au début de mon adolescence, à Paris. L'esprit rom a toujours été avec moi, et j'ai fait moi-même l'expérience des préjugés.

Voyageurs du monde, les Roms sont toujours en mouvement, avec leur démarche particulière, leurs yeux brillants, ces enfants pleins d'énergie, les danses, la musique, la complainte extraordinaire de leurs chants, hymnes à la liberté et à la joie. Pourtant, de nombreux pays ne reconnaissent toujours pas l'existence du Gitan : également, il n'est qu'un vagabond.

Citoyen naturalisé dans son pays d'accueil, le Rom n'en souhaite pas moins conserver son individualité, sa langue, son identité et sa fierté.

Lors du Congrès international des Roms, nous avons tenté de parler d'une seule voix pour demander la reconnaissance des Roms et un statut consultatif auprès des Nations Unies. Une constitution a été adoptée et un comité représentatif a été élu.

En août dernier¹, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies a adopté une résolution appelant tous les pays à accorder des droits égaux aux Roms, au peuple rom.

À présent, nous devons aller plus loin : être reconnus comme une minorité nationale de l'Inde, d'où est originaire la nation rom. Actuellement, nous sommes un peuple apatride, quasiment dépourvu de droits à la citoyenneté dans nos pays d'accueil. Nous considérons le nord de l'Inde, ou le Pendjab, comme notre patrie.

Les Roms (originaires du nord de l'Inde) ne sont pas reconnus en tant que nation, mais sont simplement classés comme un groupe ethnique.

Dans de nombreux pays, les Roms ne sont même pas autorisés à avoir leurs propres associations et publications culturelles.

Si de nombreux Roms ont reçu une éducation et jouissent d'un niveau de vie assez élevé, beaucoup d'autres sont pauvres, sans emploi régulier, et vivent dans des logements insalubres. Certains enfants vont à l'école, mais ils ne parviennent pas à dépasser les niveaux d'éducation de base. Nous devons mieux éduquer les enfants roms.

Un travail préparatoire urgent doit être mené. Nous, Roms, devons améliorer notre organisation et notre coordination. Nous sommes 10 millions dans le monde, mais nous ne partageons pas une langue commune. La langue rom elle-même, le romani, historiquement une langue orale plutôt qu'écrite, doit être normalisée. Et une génération de Roms doit enseigner la langue à la génération qui suit.

Des groupements et commissions régionaux doivent être organisés et pérennisés.

Dans un monde en plein bouleversement, les Roms veulent suivre la voie de la paix. Les droits à l'égalité que nous revendiquons ne sont rien de plus que ceux dont jouissent déjà les autres. Et cela dépend en grande partie de ce qui peut être fait par l'intermédiaire des Nations Unies.

Comme disent les Roms : « Baktalo amaro baro dive! Baktalo amaro drom! » (Que ce grand jour soit heureux ! Que notre route soit pavée de chance !)

Yul Brynner, extrait de son témoignage, 2^e Congrès international des Roms, 1978

Yul Brynner, comédien emblématique du XX^e siècle, s'est imposé comme une figure de proue du mouvement rom mondial. Il n'a cessé de mettre en avant publiquement son ascendance rom et a été nommé président d'honneur de l'URI. Il a conservé ce titre prestigieux jusqu'à son décès en 1985.

1. Août 1978.

Récit 3

Cette rencontre a été très utile, elle a su attirer l'attention du public du monde entier et ses décisions continueront de sensibiliser à la situation des Roms. La résolution adoptée par les délégués indique clairement qu'il est temps de mettre fin à la discrimination, qu'il est temps pour les pays où vivent les Roms d'améliorer leur vie, de leur donner les droits qui sont les leurs. Nous avons décidé de soumettre tous les documents de ce congrès aux Nations Unies et de leur demander d'examiner la situation des Roms, afin que tous les pays du monde reconnaissent les Roms en tant que nation. Lors du congrès, nous avons également discuté de la nécessité de créer une langue écrite pour les Roms. Avec l'aide de notre mère l'Inde et de ses linguistes, nous allons œuvrer à la création d'une langue unique.

Grattan Puxon, extrait de son témoignage, 2^e Congrès international des Roms, 1978

Écrivain et militant éminent, Grattan Puxon a joué un rôle central dans l'organisation du 1^{er} Congrès international des Roms et a ensuite été élu secrétaire général.

Récit 4

Je rejoins Žarko Jovanović et les Yougoslaves sur les sièges arrière du bus. Voilà l'histoire. Žarko a pris sa balalaïka. Ses accords s'arrêtent fréquemment, comme interrompus par le tangage du véhicule. Il écrit dans un carnet. « Shun ! » dit-il, « écoutez ça ! » Debout dans l'allée entre les sièges, il chante ses nouvelles paroles ; il demande que nous les chantions avec lui. Lorsque le bus est arrivé à Balsall Heath, Djelem, Djelem, composé sur une mélodie traditionnelle, était prêt à être adopté comme hymne de la nation rom.

Grattan Puxon, extrait de son témoignage concernant la création de l'hymne rom

Récit 5

Žarko (Zharko) Jovanović est l'auteur de la chanson *Djelem, Djelem*, qui a été choisie comme hymne national rom lors du 1^{er} Congrès international des Roms à Londres.

L'hymne rom Opre Roma! signifie « Debout, les Roms ! » Les gens me demandent : « Comment ça, est-ce un appel à la révolution ? » Et je leur réponds : « Oh non... mais il faut sortir du rêve séculaire du primitivisme, rejoindre les tendances sociales contemporaines et vivre une vie digne d'êtres humains. » C'est ce que j'ai fait en 1949 avec un de mes amis de Radio Belgrade...



Image 4 – L'hymne traditionnel rom.

Je n'oublierai jamais l'ouverture du 2^e Congrès international des Roms à Genève en 1978. C'était le 4 août, je m'en souviens très bien. Lorsque les hymnes vont être chantés, il est d'usage que tout le monde se lève. Ce n'est pas comme ça chez nous, les Roms. Tout le monde chante et personne ne reste debout, chacun est libre de faire ce qu'il veut ! À la fin, le président de l'époque, le docteur Jan Cibalo, prit la parole et déclara que j'étais l'auteur de l'hymne, adopté lors du premier congrès tenu à Londres. Un peu plus tard, notre président apporta la terre et l'eau rapportées d'Inde. Il reçut le premier drapeau rom – ciel bleu, herbe verte – de mes mains. Ce drapeau se trouve à New Delhi depuis longtemps, au musée des Droits de l'homme.

Vous ne pouvez pas comprendre cette passion, cet amour que nous avons pour la musique. La musique est tout pour nous ; nous célébrons nos joies et nous apaisons nos peines en musique. Nous, les Roms, nous respirons avec la musique.

La seule chose que je demande, c'est que les Roms soient considérés comme des individus à part entière. Que l'on nous accorde les droits humains. Tant que je vivrai, je jouerai de ma balalaïka, mais j'œuvrerai aussi pour le bien des Roms, afin qu'ils soient à jamais libérés de l'héritage du passé et de l'ignorance qui ont fait que des générations et des générations ont vécu dans la boue et la misère. Je souhaite aussi que les Roms sachent se protéger eux-mêmes ; et notre hymne et la musique rom qui nous rendent heureux seront d'une aide précieuse à ce titre.

Žarko Jovanović, extrait de son témoignage concernant l'hymne rom

L'hymne s'intitule Opre Roma!, autrement dit Debout, les Roms ! J'ai écrit les paroles et repris la mélodie de la chanson populaire Djelem, Djelem. Lors du congrès de 1971 à Londres, cet air a été adopté comme hymne rom.

Récit 6

Le drapeau rom s'est imposé et, indubitablement, le congrès de Londres a marqué une étape cruciale dans l'émergence de la nation rom. Tout le monde a besoin d'avoir ses symboles et ses héros, et cela est probablement encore plus vrai pour une nation sans patrie. [...]

Du fond de la salle, une voix de femme s'élève. La symbolique du ciel et de la terre, elle comprend, mais elle souhaite qu'une flamme soit ajoutée au drapeau. Un feu signifiant un nouveau départ.

Les participants réfléchissent alors à un symbole qui relie les Roms à l'Inde. Berberski plaide cette cause. Il est sûr de son fait. La Yougoslavie et l'Inde sont ensemble dans le camp des non-alignés. Les Roms ont besoin de la protection de leur ancienne patrie. Rishi propose au congrès d'ajouter au drapeau rom un chakra d'Ashoka, la roue de la fortune figurant sur le drapeau indien. Selon lui, les politiciens comprendront immédiatement ce que cela signifie. Une vague d'approbation s'élève, les mains se lèvent. Personne ne sait si les voix ont été comptées. Fajk se lève. Il propose une roue rouge. La justesse de sa proposition fait mouche immédiatement. Toutes les mains se lèvent à nouveau. Personne n'a besoin de compter. Quelque chose d'exaltant se passe. C'est presque métaphysique. La magie du moment saisit tout le monde. Le drapeau réveille une profonde foi collective. Cet étendard va rallier des millions de personnes. Il flottera désormais aux avant-postes et, autour de lui, la nation rom se rassemblera.

Grattan Puxon, extraits de son témoignage concernant la création du drapeau rom

Récit 7

En ce jour, il y a un an, s'est tenu à Londres le 1^{er} Congrès international des Roms. Il a été décidé que le 8 avril, premier jour du congrès, serait déclaré Journée internationale des Roms ; c'est l'anniversaire de notre peuple. Ce jour-là, nous sommes entrés sur la scène historique et plus personne ne pourra nous en expulser.

Cet anniversaire est le début d'un grand voyage, d'une libération sociale et humaine, et un chemin vers la liberté. Nous avons pris conscience de notre existence, de notre rôle dans la société, ainsi que de nos possibilités de nous affirmer et d'avoir notre place au soleil parmi les autres. Personne ne nous a accueillis à bras ouverts ; notre voyage ne peut être qu'une lutte sacrificielle, décisive et organisée. Pour porter ses fruits, ce voyage doit être planifié avec précision, en fonction des possibilités offertes par l'environnement dans lequel il se déroule. La majorité des Roms vivent une situation de persécution, qui perdure depuis des siècles ; ils occupent le plus bas échelon du statut social et sont privés d'élévation culturelle. Par conséquent, le chemin de leur émancipation, de leur intégration dans la société dominante, de leur égalité humaine, sociale et nationale sera long et ardu. Parmi les facteurs propices à l'émancipation des Roms, partout dans le monde, on peut citer l'alphabetisation et la formation professionnelle des adultes, l'éducation des jeunes, l'accès à l'emploi, les possibilités d'affirmation des valeurs de la culture romani et la création de voies pour leur développement ultérieur.

Slobodan Berberski, extrait de son témoignage concernant la Journée internationale des Roms du 8 avril

Récit 8

Ceux qui se sont réunis lors du 1^{er} Congrès international des Roms avaient en commun le désir de permettre à une nation rom alors émergente de rompre avec la ségrégation imposée par l'existence à l'époque de deux blocs hostiles en Europe. Sinon, aucun ordre du jour n'avait été vraiment diffusé avant que nous nous réunissions autour de la table ; nous sommes partis d'une page blanche, rien n'était prévu concernant l'adoption du drapeau rom estampé du chakra d'Ashoka rouge, l'hymne rom et les nouvelles paroles rédigées par Žarko Jovanović pendant le congrès, et le choix du 8 avril comme date de célébration annuelle de la Journée de la nation romani.

Grattan Puxon, extrait de l'interview concernant le mouvement national rom dans les années 1970

Si vous optez pour un autre sujet de l'histoire des Roms, vous pouvez utiliser des recueils de récits prêts à l'emploi ou créer vos propres contenus avec les ressources dont vous disposez. Si vous avez accès à des archives et à des bibliothèques, vous pouvez également explorer leurs collections.

Étape 2 – Exploiter le matériel dans la salle de classe

Activité 1 – Présenter le sujet aux élèves

Pour compléter les connaissances de vos élèves sur l'histoire des Roms, vous pouvez utiliser le résumé sur l'événement historique ou sur la période que vous avez décidé d'étudier.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la communauté rom en Europe, vous pouvez vous référer à d'autres résumés de faits historiques. Sur la base des informations que vous avez recueillies, vous pouvez opter pour une courte présentation suivie d'une séance plénière sur ce que les élèves savent déjà sur le sujet et sur ce qu'ils aimeraient savoir. Cela vous aidera notamment à mieux cerner les besoins et les intérêts de ces derniers. Il est essentiel de définir des objectifs d'apprentissage clairs, tant en termes de connaissances que de compétences, et de planifier une séquence d'apprentissage cohérente pour aider les élèves à atteindre ces objectifs. Il est essentiel que les activités d'apprentissage soient liées les unes aux autres, qu'elles favorisent la réflexion historique et conduisent à la réalisation des objectifs définis de manière cohérente.

Pour susciter l'intérêt de vos élèves, une méthode d'apprentissage plus interactive peut être une bonne alternative. Vous pouvez commencer par diviser la classe en binômes et donner à chaque binôme une histoire de vie ci-dessus (ou une autre histoire de vie). Donnez à vos élèves le temps de lire et de réfléchir au lieu et à l'époque où vit le narrateur de leur histoire. Cela peut également servir de point de départ pour approfondir le contexte historique de l'événement.

La question centrale que doivent se poser les élèves lors de l'analyse des récits personnels est la suivante : « Comment l'expérience individuelle des militants roms des années 1970 nous aide-t-elle à mieux comprendre la communauté rom et son imaginaire politique aujourd'hui ? » Vous pouvez aussi aborder cette question lors de la dernière discussion (voir ci-dessous) en guise d'exercice de réflexion et/ou d'évaluation.

Donnez aux élèves le choix de la manière de découvrir les récits (la lecture pouvant se faire de différentes façons) : lire seul, lire avec un camarade, lire en même temps que l'enseignant lit à haute voix, etc.

Activité 2 – Analyse des récits

L'analyse de récits personnels (histoires ou témoignages individuels) peut être un outil très efficace en classe, car elle permet aux élèves de comprendre les événements historiques du point de vue d'un individu. Dans le même temps, il faut veiller à ce que les élèves aient une connaissance suffisante du contexte historique des événements évoqués dans les récits.

Si vous avez divisé la classe en binômes à l'étape précédente, vous pouvez continuer en invitant chaque binôme à comparer son récit avec celui d'un autre binôme. Si vous n'avez pas encore formé de binômes, vous pouvez le faire maintenant (binômes ou groupes de trois, selon le nombre d'élèves) et distribuer des récits tirés de la série « Le mouvement rom dans les années 1970 à travers les yeux de contemporains ». Donnez à chaque groupe suffisamment de temps pour procéder à l'analyse de son récit.

Le travail d'analyse a pour objectif d'identifier l'origine du récit, d'en approfondir le contenu, de déterminer son contexte historique, de discerner la perspective véhiculée, de déterminer le but ou le motif apparent de sa production et de réfléchir au public visé par le document. Demandez aux binômes de rassembler les informations ci-après :

- ▶ le nom de la personne, son rôle, la date et le lieu du témoignage ou de l'entretien, et le sujet de l'entretien ;
- ▶ les personnes, les lieux et les dates mentionnés dans le récit ;
- ▶ les problèmes ou les défis mis en lumière par le narrateur ;
- ▶ les aspects émotionnels et personnels du récit ;
- ▶ le rôle du narrateur dans les événements décrits ;
- ▶ l'impact des événements sur le narrateur.

Discussion 1 – Similitudes et différences entre les récits

Dès que les binômes ont rassemblé ces informations au sujet de leur récit, ils devront se rapprocher d'un autre binôme pour comparer leurs récits et en identifier les éventuelles similitudes et différences. Pour ce faire, ils peuvent se servir des questions suivantes :

- ▶ Dans quelle mesure les personnes dont vous avez lu l'histoire se ressemblent-elles ou sont-elles différentes en termes d'âge, de sexe, de niveau d'éducation, de lieu de naissance, de lieu de résidence ?
- ▶ Comment résumeriez-vous l'histoire de votre personnage ?
- ▶ Dans l'ensemble, votre histoire donne-t-elle une impression de périodes faciles ou difficiles pendant ces années ? Partagez des exemples tirés de vos histoires.
- ▶ Dans quelle mesure la vie de votre personnage a-t-elle changé pendant cette période ? Comment cela se compare-t-il à l'expérience de l'autre personnage ?
- ▶ Dans quelle mesure les personnes dont vous avez lu l'histoire ont-elles été impliquées dans les événements qui les ont touchées personnellement ?
- ▶ Dans quelle mesure ont-elles été concernées par des événements et des changements intervenus à plus grande échelle dans la société ?

Ensuite, la discussion sur les similitudes et les différences entre les récits peut se poursuivre en plénière et les conclusions de toutes les équipes peuvent être examinées. Ce peut être aussi le moment d'approfondir ce que ces histoires de vie peuvent nous apprendre sur le mouvement politique rom. Vous pouvez à cette fin vous servir des questions ci-dessous :

- ▶ Quel a été le rôle du témoin/narrateur au sein du mouvement politique rom des années 1970 ?
- ▶ Quel a été l'impact du mouvement politique rom sur le narrateur ?
- ▶ Dans quelle mesure le témoignage du narrateur était-il en cohérence avec les objectifs du mouvement politique rom dans les années 1970 ?
- ▶ Que penser de l'impact de ces histoires de vie et de ces expériences sur la communauté rom aujourd'hui ?

Discussion 2 – Histoire et mémoire

La deuxième discussion porte davantage sur les limites des récits dans l'étude de l'histoire de l'événement. Les récits de vie et les témoignages ont une valeur indéniable, mais ils sont des interprétations très personnelles des événements, fondées sur la mémoire de chacun.

Avec vos élèves, réfléchissez aux points suivants en séance plénière :

- ▶ Quel problème pose le fait de se fier à la mémoire des individus pour s'informer sur un sujet ?
- ▶ Que révèlent les souvenirs de cette période qui serait utile à un historien ?
- ▶ Que devons-nous savoir d'autre pour comprendre toute cette période et pour bien comprendre que les souvenirs du narrateur s'inscrivent dans un contexte plus large ?
- ▶ Quelles questions aimerais-tu poser au narrateur, si nous le pouvions, pour en savoir plus sur ses souvenirs ?

Après la discussion en plénière, les élèves peuvent rejoindre leurs équipes (binômes ou groupes) pour jeter un regard à présent différent sur leurs récits et réfléchir aux questions suivantes :

- ▶ Quelles informations méconnues auparavant ces récits ont-ils apportées ?
- ▶ Les récits présentent-ils exclusivement un point de vue individuel ?
- ▶ Dans quelle mesure les récits peuvent-ils être utilisés comme faits historiques fiables ?

Discussion 3 – Réflexion

La discussion finale peut servir d'exercice de conclusion dans lequel vous invitez les élèves à réfléchir aux récits et à leurs propres connaissances sur le sujet. Vous pouvez orienter la discussion à l'aide des questions suivantes :

- ▶ Quels types d'actions sont décrits dans les récits personnels ?
- ▶ Selon vous, pourquoi pensez-vous que ces Roms ont décidé d'agir ainsi ?
- ▶ Pensez-vous que ces actions ont eu un impact ? Pourquoi oui, ou pourquoi non ?
- ▶ À quels défis la ou les personnes ont-elles été confrontées ?
- ▶ Ont-elles réussi à surmonter ces défis ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?
- ▶ Qu'avez-vous appris sur la communauté rom à travers ces récits ?
- ▶ Qu'est-ce qui vous a surpris dans ces histoires ?
- ▶ Quelle partie de leur histoire aimeriez-vous mieux connaître ?
- ▶ En pensant à ce qui a motivé ces personnes, quel est selon vous le sens de la citation « *amaro Romano drom* » (« Notre chemin rom ») ?

Cet exercice peut se faire en groupes de quatre à six élèves, chaque groupe notant ses réponses à ces questions sur une affiche qu'il pourra ensuite présenter en séance plénière.

Bibliographie

Borba (Yugoslav Daily), Osmi aprila- svjetski praznik Roma (8 avril – Journée internationale des Roms), traduction par D. Jakopović, 8 avril 1972.

Jakopović D., interview de M. Grattan Puxon, février 2024.

Puxon G., auteur invité à Harvard, An Account of the First World Roma Congress Held in London in 1971 (Compte rendu du premier congrès mondial des Roms tenu à Londres en 1971), Cambridge, Massachusetts : blog du Centre François-Xavier Bagnoud pour la santé et les droits de l'homme, université Harvard.

Puxon G., Race Today, Gypsies on the Road to Freedom (Les gitans sur la route de la liberté), 6 juin 1971.

Vjesnik, *Na noge Romi* (Debout, Roms!), traduction par D. Jakopović, 20 juin 1978.

À propos de l'auteure

Dunja Jakopović est titulaire d'un diplôme en histoire de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Zagreb, avec une spécialisation en histoire moderne et contemporaine (XIX^e-XX^e siècles). Elle a également suivi le programme de pédagogie, didactique et méthodologie de l'enseignement à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université d'Osijek.

Elle a participé à la conférence internationale « Les Roms, une diaspora indienne – Des liens indestructibles » (Zagreb, avril 2022), où elle a présenté un article intitulé « La situation des Roms en Croatie à la veille de la seconde guerre mondiale à travers le prisme de la perception des journaux ». En collaboration avec le Dr Danijel Vojak, elle a co-rédigé l'article « Une culture de la mémoire oubliée ? Sur l'histoire des politiques des autorités italiennes à l'égard des Roms dans la région d'Istrie, 1918-1943 », présenté lors du 6^e Congrès des historiens croates (Rijeka, septembre 2021).

Elle a une expérience professionnelle en tant que conservatrice de musée et enseignante dans le secondaire. Elle travaille actuellement comme chercheuse indépendante. Ses principaux domaines de recherche sont l'histoire sociale de la seconde moitié du XX^e siècle, les groupes sociaux marginalisés et l'histoire de la vie quotidienne.

EuroClio

L'Association européenne des enseignants d'histoire a été créée en 1992 avec le soutien du Conseil de l'Europe. Elle a débuté sous la forme d'un rassemblement annuel des associations nationales d'enseignants d'histoire, mais a rapidement lancé ses propres projets et organisé d'autres activités. La mission d'EuroClio est d'inspirer et de soutenir les enseignants afin qu'ils impliquent les apprenants dans une éducation innovante et responsable à l'histoire et à la citoyenneté.

Sales agents for publications of the Council of Europe Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie Européenne -
The European Bookshop
Rue de l'Orme, 1
BE-1040 BRUXELLES
Tel.: + 32 (0)2 231 04 35
Fax: + 32 (0)2 735 08 60
E-mail: info@libeurop.eu
<http://www.libeurop.be>

Jean De Lannoy/DL Services
c/o Michot Warehouses
Bergense steenweg 77
Chaussée de Mons
BE-1600 SINT PIETERS LEEUW
Fax: + 32 (0)2 706 52 27
E-mail: jean.de.lannoy@dl-servi.com
<http://www.jean-de-lannoy.be>

CANADA

Renouf Publishing Co. Ltd.
22-1010 Polytek Street
CDN-OTTAWA, ONT K1J 9J1
Tel.: + 1 613 745 2665
Fax: + 1 613 745 7660
Toll-Free Tel.: (866) 767-6766
E-mail: order.dept@renoufbooks.com
<http://www.renoufbooks.com>

FRANCE

Please contact directly/
Merci de contacter directement
Council of Europe Publishing
Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 STRASBOURG Cedex
Tel.: + 33 (0)3 88 41 25 81
E-mail: publishing@coe.int
<http://book.coe.int>

Librairie Kléber
1, rue des Francs-Bourgeois
F-67000 STRASBOURG
Tel.: + 33 (0)3 88 15 78 88
Fax: + 33 (0)3 88 15 78 80
E-mail: librairie-kleber@coe.int
<http://www.librairie-kleber.com>

NORWAY/NORVÈGE

Akademika
Postboks 84 Blindern
NO-0314 OSLO
Tel.: + 47 2 218 8100
Fax: + 47 2 218 8103
E-mail: support@akademika.no
<http://www.akademika.no>

POLAND/POLOGNE

Ars Polona JSC
25 Obroniow Street
PL-03-933 WARSZAWA
Tel.: + 48 (0)22 509 86 00
Fax: + 48 (0)22 509 86 10
E-mail: arspolona@arspolona.com.pl
<http://www.arspolona.com.pl>

PORTUGAL

Marka Lda
Rua dos Correeiros 61-3
PT-1100-162 LISBOA
Tel: 351 21 3224040
Fax: 351 21 3224044
E-mail: apoio.clientes@marka.pt
www.marka.pt

SWITZERLAND/SUISSE

Planetis Sàrl
16, chemin des Pins
CH-1273 ARZIER
Tel.: + 41 22 366 51 77
Fax: + 41 22 366 51 78
E-mail: info@planetis.ch

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Williams Lea TSO
18 Central Avenue
St Andrews Business Park
Norwich
NR7 0HR
United Kingdom
Tel. +44 (0)333 202 5070
E-mail: customer.services@tso.co.uk
<http://www.tsoshop.co.uk>

UNITED STATES and CANADA/

ÉTATS-UNIS et CANADA
Manhattan Publishing Co
670 White Plains Road
USA-10583 SCARSDALE, NY
Tel: + 1 914 472 4650
Fax: + 1 914 472 4316
E-mail: coe@manhattanpublishing.com
<http://www.manhattanpublishing.com>



BOÎTE À OUTILS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DES ROMS ET/OU DES GENS DU VOYAGE

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.